

LE MAG CCLO

Magazine de la communauté de communes de **LACQ-ORTHEZ**



PROJET DE TERRITOIRE

2015-2030 :
BIEN VIVRE ENSEMBLE
SUR LE TERRITOIRE

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN ■ BEL-
 LOCQ ■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU
 ■ CASTÉTIS ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-
 MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS
 ■ LAGOR ■ LAHOURCADE ■ LANNÉPLAÀ ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MÉSPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE
 - GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■
 PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÔ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-MONGIS-
 CARD ■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■ URDÈS ■
 VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

ÉDITO

Le 26 septembre, en Conseil communautaire, nous avons approuvé le projet de territoire qui trace la voie de nos actions pour les 15 prochaines années. L'ambition politique qui nous a animés pour en définir les grands axes a été «le bien-vivre pour tous» sur ce territoire : habitants, entreprises, institutions. C'est pourquoi nous vous avons interrogé. Si le patrimoine, les loisirs et la culture sont des domaines essentiels pour vous garantir une certaine qualité de vie, l'emploi, pour vous-même et pour l'avenir de vos enfants, reste votre première priorité.

Elle est aussi la nôtre.

Et même si notre territoire, comme plus largement la région Nouvelle Aquitaine, souffre moins que le pays en général, nous ne saurions nous en contenter.

Pour cela nous poursuivrons nos programmes ambitieux en matière d'économie mais aussi d'habitat, de santé publique, de transition énergétique, etc. Tout comme nous continuerons à participer à l'animation de nos villes et villages.

De même nous agissons en faveur des enfants, des adolescents, par le biais de l'aide aux devoirs, de «remue-méninges» et des bourses d'études. Nous pourrions peut-être bientôt compléter nos dispositifs en partenariat avec le Département et la Région à l'attention des jeunes de 18 à 30 ans sortis du système scolaire sans aucune spécialité. D'abord à titre expérimental, puis de façon plus durable si cette ambition mérite un développement. Une étude est en cours par le Conseil départemental 64 afin d'évaluer l'opportunité de créer une école de la 2^{ème} chance. Pour nous, c'est une nécessité sociale, il y a aussi une opportunité économique. En effet malgré un taux de chômage important, il reste des emplois non pourvus sur notre territoire.

Tous ces programmes et ces actions seront débattus au sein des commissions et des bureaux de ces prochaines semaines.

Nous nous consacrons maintenant à l'élaboration du budget 2017, bâti en fonction de ces ambitions et exprimées dans le projet de territoire dont je vous invite à lire les grandes orientations dans le dossier que nous lui consacrons dans ce magazine.

Bien à vous,

JACQUES CASSIAU-HAURIE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

EDITO

Lo 26 de seteme, en Conselh comunautari, qu'aprobèem lo projècte de territòri qui traça la via de las nostas accions entaus 15 ans a vièner. L'ambicion politica qui ns'a gavidats entà determinar los èishs màgers qu'estò «lo plan-vièver entà tots» per aqueth parçan : abitants, enterpresas, institucions. Qu'ei en per'mor d'aquò qui v'avem interrogat. Se lo patrimòni, los lesers e la cultura e son domènis essenciaus entà v'aufrir ua cèrta qualitat de vita, l'emplec, entà vos medish e entà l'avièner deus vòstes mainatges, que demora la vòsta prioritat purmèra.

Qu'ei la nosta tanben.

E quan lo noste parçan, tau com mei largament la region Navèra Aquitània, e patiré mensh que lo país en generau, non nse'n saberem accontentar.

Entad aquò que perseguiram los nostes programas ambiciós tà çò de l'economia mes tanben de l'abitat, de la santat publica, de la transicion energetica, etc. Atau com e contunharam de participar a l'animacion de las nostas vilas e deus nostes vilatges.

Que hèm tanben entaus mainatges, gojats, en hant ajuda aus devers, «amassadas creativas» e borsas d'estudis. Probable que poderam batlèu completar los nostes dispositius dab lo Departament e la Region de cap taus joens de 18 a 30 ans sortits deu sistèma escolar shens nada especialitat. Purmèra a títol experimentau, puish de manièra mei duradissa s'aquera ambicion e s'amerita un desvolopament. Lo Conselh Departamentau 64 qu'ei a har un estudi entà véder se's poderé hargar ua escòla de la dusau escadença. Entà nosautes, qu'ei ua necèra sociau ; que i a tanben ua escadença economica. Quan serà important lo taus de caumatge, que i demoran emplecs capvath lo noste territòri

Tots aqueths programas e aqueras accions que seràn desbatuts au còr de las commissions e deus burèus per las setmanas a vièner.

Que ns'i hèm adara entà elaborar lo budget 2017, bastit au par d'aqueras ambicions exprimidis hens lo projècte de territòri dont e'vs convidi a léger las orientacions màgers hens lo dossier qui'u dedicam hens aqueste magazine.

Plan los vòstes,

JACQUES CASSIAU-HAURIE
PRÉSIDENT DE LA COMUNAUTAT
DE COMUNAS DE LAC-ORTÈS

SOMMAIRE

- DÉCRYPTAGE..... P 3
- LES ÉCHOS DE LA CCLO..... P 4-5
- ÉCONOMIE..... P 6 À 8
- DOSSIER :
PROJET DE TERRITOIRE..... P 9 À 11
- ENVIRONNEMENT..... P 12-13
- LE PÔLE LECTURE..... P 14
- ENFANCE..... P 15
- HABITAT..... P 16
- AMÉNAGEMENT..... P 17 À 21
- ASSOCIATION..... P 22
- À VOTRE SERVICE!..... P 22-23

■ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ
Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO
Photos : service communication CCLO - Sébastien Arnouts - ARTÉ-
SITE - Eric Traversié - EBPLO - DR
Impression : Sud-Ouest Services, St Geours-de-Maremne (40)
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
Dépôt légal à parution - Octobre 2016
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENIX
TEL. : 0559 60 0346, FAX : 0559 60 0693
WWW.CC-LACQORTHEZ.FR - CONTACT@CC-LACQORTHEZ.FR ■

BUREAU DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ADOUR (BDE) : LA PRÉSIDENTIE À JACQUES CASSIAU-HAURIE

Jacques Cassiau-Haurie est le nouveau Président du BDE Adour*, depuis le 20 juin dernier. Il nous explique pourquoi il considère que «c'est un juste retour des choses».

«La création du fonds que gère le BDE Adour remonte à 1973, lorsqu'Elf-Aquitaine exploitait le gisement de gaz du bassin de Lacq. La société a alors commencé à abonder un fonds indexé sur chaque mètre cube extrait du sous-sol. Le BDE a été créé pour gérer ce fonds dont la somme s'élève aujourd'hui à 15 millions d'euros.

La vocation du BDE, et donc de cette enveloppe, est d'aider le tissu économique des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées; deux territoires irrigués par la richesse issue du gaz de Lacq depuis les années 1950.

Je me suis présenté à la Présidence car je considère que c'est un juste retour des choses qu'elle revienne à un élu de ce territoire, berceau de ce fonds. Et d'autant plus à un élu de la CCLO qui depuis l'origine de sa création (District de Lacq puis CCL) travaille à la dynamique industrielle, avec en point de mire l'épuisement du gisement. Nous réalisons des infrastructures, assurons un



soutien financier, technique et logistique aux entreprises qui s'y implantent et s'y développent.

Le BDE Adour intervient sous forme d'avances remboursables et de prêts d'honneur pour les secteurs de production industrielle et agricole et leurs activités connexes. C'est un levier économique pour favoriser le développement des entreprises.

En 2015, 10 dossiers ont été soumis au Conseil d'administration : 2 en Bigorre, 4 en Béarn et 4 au Pays-Basque. Deux dossiers concernaient des transmissions d'entreprises et 8 des projets de développement : toutes ces demandes ont fait l'objet d'un avis favorable pour une enveloppe globale de 840 000 €. Le montant moyen des concours étant de 84 000 €.*

* Il est composé d'élus des Conseils départementaux des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, des Communautés d'agglomération Pau-Pyrénées, du Grand Tarbes, et Côte-Basque Adour, de la Communauté de communes de Lacq-Orthez, des Chambres de Commerce et d'Industrie Pau-Béarn, Bayonne-Pays Basque, et Tarbes Hautes-Pyrénées, de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques.

LES LABORATOIRES DES PYRÉNÉES ET DES LANDES ET LA SOCIÉTÉ KLIPAIR SOUTENUS PAR LE BDE ADOUR



Les laboratoires des Pyrénées et des Landes ont :

- 3 antennes d'analyses - Lagor, Mont-de-Marsan, Tarbes
- 3 antennes techniques - Anglet, Mérignac, Agen.

(En photo, le site de Lagor)

En septembre dernier, le BDE Adour a conventionné avec Les laboratoires des Pyrénées et des Landes ainsi qu'avec la société Klipair à Serres-Sainte-Marie.

Résister à la concurrence

Le laboratoire des Pyrénées est implanté à Lagor depuis 1998. En 2006, l'établissement a fusionné avec le laboratoire départemental des Hautes-Pyrénées, puis, en 2013, avec le laboratoire départemental des Landes. Son Conseil d'Administration est aujourd'hui présidé par Bernard Dupont. Les laboratoires emploient 280 personnes, réparties sur 6 sites dans les domaines de l'environnement, de la sécurité alimentaire et de la santé animale. Leur projet de développement porte sur le renforcement de leur stratégie commerciale, sur la création des pôles de compétences afin d'améliorer les capacités d'innovation, les délais de rendu d'analyses et l'augmentation de la productivité; ceci afin de répondre au mieux aux besoins des clients, tout en conservant la proximité. Les laboratoires ont également le projet de mutualiser certaines activités de gestion telles que la logistique ou la qualité.

Dimension industrielle pour Klipair

La société Klipair créée en 2008, est spécialisée dans les techniques fluidiques appliquées à la microprojection de liquide dans divers domaines, notamment le traitement olfactif de l'air et des surfaces par diffusion de senteurs. Implantée à Serres-Sainte-Marie, elle est présidée par Karim Benalikhoudja. Les travaux de R&D menés de manière continue par Klipair, lui permettent désormais d'offrir au marché un produit intégré (cartouche inviolable + tête de nébulisation). De fait sa stratégie est aujourd'hui construite autour du modèle des consommables jetables (comme pour les cartouches d'imprimantes ou les capsules Nespresso), ce qui permet aussi d'assurer des revenus récurrents via la vente de recharges de parfum. Pour cela, Klipair va engager un ambitieux projet d'investissement qui devrait lui permettre d'acquérir une dimension industrielle et de se doter d'un large réseau commercial. D'ici 3 ans, la société devrait employer 10 salariés.

JO 2016

La CCLO aux côtés
Marie-Zélia Lafont

Ce n'est pas tous les jours qu'une habitante de notre grand territoire participe aux jeux olympiques !

La communauté de communes de Lacq-Orthez a fait équipe avec les communes d'Orthez et de Castétis pour soutenir financièrement la participation de Marie-Zélia à l'épreuve de canoë-kayak à Rio. La CCLO a signé une convention avec le club «Orthez nautique canoë-kayak» d'un montant de 1 500 € pour suivre la sportive qui est allée aux portes de la demi-finale.

**LEADER :**

une organisation locale pour un
programme européen

LEADER* est un dispositif permettant de bénéficier de financements européens pour soutenir des projets de développement économique sur le territoire du Pays Lacq-Orthez Béarn des Gaves (LOBG). Il est piloté par un «comité de programmation», qui a été installé le 27 juin dernier.

Ce comité, composé de 42 membres - la moitié issue du secteur privé et l'autre du public - sera chargé d'affecter l'enveloppe financière qui a été attribuée au territoire (1 290 339 € pour une durée de 5 ans). Par ailleurs, il contribuera à faire connaître le dispositif LEADER et participera à son évaluation.

Présidé par Jean-Pierre DUBREUIL, par ailleurs vice-Président de la CCLO, ce comité se réunira plusieurs fois par an pour étudier les dossiers et sélectionner les projets qui répondent aux objectifs fixés pour le territoire.

**Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale : appel à projet ouvert dans le cadre des fonds européens 2014-2020.*

Pour plus de renseignements, contacter le service «politiques contractuelles» :
05 59 60 49 59
o-cazalas@cc-lacqorthez.fr

**LE CONTRAT LOCAL
DE SANTÉ**

vient d'être signé !

Engagé à l'échelle du Pays Lacq-Orthez Béarn des Gaves, le Contrat Local de Santé (CLS) sera signé en novembre 2016 et ce pour une durée de 3 ans.

En juin 2015, Jacques Cassiau-Haurie, Président de la CCLO, avait pris contact avec l'ARS*, compétente en matière de santé, puis s'était rapproché des Présidents des intercommunalités de Navarrenx, Salies-de-Béarn et de Sauverre-de-Béarn. 5 mois plus tard, le projet de CLS était lancé.

S'en est suivie une douzaine de réunions auxquelles ont participé une centaine de personnes - élus, professionnels de santé, du social et du médico-social, associations. Elles ont travaillé sur 4 grands thèmes : santé-environnement, prévention et promotion de la santé, perte d'autonomie et accès aux soins.

34 fiches d'actions ont été ensuite rédigées par ces groupes de travail thématiques puis validées par un comité de pilotage. Un comité de suivi est chargé de vérifier, à chaque étape du contrat, la mise en application du plan d'actions.

*Agence Régionale de Santé



600 RANDONNEURS ENTRE GAVE ET COTEAUX



Dimanche 18 septembre, à l'occasion des 10 ans de la randonnée «Entre Gave et Coteaux», ils étaient nombreux au départ du village de Doazon. Les 3 boucles de randonnée autour du lac (6 km, 14 km et 22 km) ont été appréciées de tous : marcheurs et coureurs.

La paëlla, animée par le groupe de musique local Strange family, a remporté un franc succès ainsi que les jeux en bois et le tir à l'arc proposés tout au long de cette journée.

70 bénévoles se sont mobilisés autour des associations de marcheurs locales «Les Randonneurs de Maslacq», «Mourenx Evasion» et la section marche du «Foyer des Soarns». Pour clôturer la journée, la commune a offert un vin d'honneur à tous les participants.

La CCLO vous donne rendez-vous l'année prochaine, à la même époque, pour une nouvelle découverte du territoire... à pied ou en courant !

LA CCLO VOUS INVITE à l'EBPLO !



Dans le cadre de son partenariat avec l'Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez, la communauté de communes de Lacq-Orthez a le plaisir de vous offrir des places pour le match de votre choix parmi :

- Châlons-Reims - le samedi 3 décembre à 20h
- Chalon s/ Saône - le samedi 4 février à 20h
- Le Mans - le samedi 18 mars à 20h



qui aura lieu au Palais des sports de Pau, dans le cadre du championnat de ProA masculine.

Ces dates et horaires sont sous réserve de modifications qui peuvent intervenir en raison de retransmission télévisuelle.

RÉSERVER DÈS À PRÉSENT VOS PLACES :

(dans la limite des stocks disponibles et de 4 places par foyer).

- en priorité par mail à "communication@cc-lacqorthez.fr" en précisant vos nom-prénom, mail, n° de téléphone, commune de résidence, le match choisi ainsi que le nombre de places souhaitées - adultes ou moins de 18 ans.
- ou à défaut par téléphone au 05 59 80 01 22.

MODALITÉS DE RÉSERVATION

- Dans la limite de vos possibilités, nous vous demandons de réserver **en priorité par mail, avec les informations complètes demandées.**
- La date limite de réservation pour un match est fixée au **lundi précédant la rencontre avant 12h**, soit une semaine avant. Aucune demande ne sera prise en compte passé ce délai.

MODALITÉS DE RETRAIT

- Une fois vos places réservées, vous pourrez les retirer à l'hôtel de la CCLO à Mourenx **à partir du jeudi précédant le match**, pendant les horaires d'ouverture de la collectivité, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, **sur présentation de l'original de ce magazine impérativement.**

INFOS : Cette offre est exclusivement réservée aux habitants du territoire de la CCLO - 61 communes listées en première page.

ZONE EUROLACQ 2 À ARTIX : 2 IMPLANTATIONS ET 66 EMPLOIS SERONT CRÉÉS EN 2017

ATOUT VERT est une entreprise de création et d'entretien d'espaces verts. Elle compte 48 collaborateurs dans 8 agences situées sur le grand Sud-Ouest : Toulouse, Noé, Belin-Beliet, Biscarosse, Peyrehorade, Mont-de-Marsan, Argagnon et Ibos. La société comptera bientôt un neuvième site, sur la zone Eurolacq 2 pour sa filiale Alter-EV.



A première vue, rien de commun entre une entreprise paysagère et une plateforme logistique de pièces détachées automobiles... Si ce n'est le besoin d'espace pour exploiter ces deux activités. Le pôle économique de la CCLO a répondu à ces deux demandes via son service foncier.

60 emplois sur la plateforme logistique

Pour répondre à la demande des entreprises Peugeot et Citroën la société PGA Motors a décidé de créer une plateforme logistique de pièces de rechanges.

L'intérêt pour les deux constructeurs est de mailler le territoire français de centres logistiques afin de répondre au plus vite aux demandes des concessionnaires.


La plateforme, prochainement située sur la zone Eurolacq 2 desservira les professionnels du grand Sud-Ouest (Bayonne-Bordeaux-Toulouse). A cet effet, PGA Motors vient d'acheter un terrain d'une superficie de 1,80 hectare sur lequel elle va construire un bâtiment de 5 000 m². L'activité sera exploitée par la société PGA Motors. 60 personnes y seront employées. Le chantier vient de démarrer pour une ouverture au printemps 2017.

Atout Vert se développe

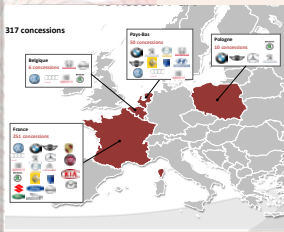
Un peu plus loin sur la zone, c'est la société Atout Vert d'Argagnon, qui va acquérir une parcelle d'une superficie de 4 920 m² pour se développer à travers sa filiale, Alter-EV, une «entreprise adaptée» qui emploie au minimum 80 % de travailleurs en situation de handicap.

Atout-Vert envisage la création de 6 emplois, la construction d'un bâtiment et d'une aire de stockage de 500 m².

* filiale immobilière de la SIPA



S O C I É T É P G A



La société PGA Motors possède 317 concessions en France, aux Pays-Bas, en Belgique et en Pologne. Les 251 concessions réparties en France représentent les marques Renault, Peugeot, Citroën, Opel, Ford, Porsche, Nissan, etc. En 2015, elle comptait environ 7 000 collaborateurs.

A1FRA13AA00026140101RICHARD<SP7



S O C I É T É S I P A



La société SIPA Automobiles est implantée dans le Sud-Ouest : Bordeaux, Libourne, Périgueux, Agen, Toulouse, Tarbes, Pau, Mont-de-Marsan, etc. et distribue plusieurs marques telles que Fiat, Alfa Romeo, Citroën, Audi, Abarth, Volkswagen, etc.

A1FRA13AA00026140101RICHARD<SP7

CLAUSES SOCIALES,

«ELLES RENFORCENT L'ACTION DES ACTEURS DE L'INSERTION.»



La CCLO renforce son action envers l'insertion professionnelle. Elle augmente sa participation financière à la mission clause sociale gérée par le PLIE du Bassin de Lacq.

En 2015, 39 contrats de travail ont été signés sous le régime de la clause sociale sur des chantiers sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Mourenx et de la CCLO.

Les explications sur ce dispositif avec Maïté Mirassou, conseillère communautaire déléguée à l'insertion économique.

Qu'est-ce que le dispositif "clauses sociales" ?

Il s'agit d'un outil qui permet de faciliter le retour vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Le principe est de les repérer et de les mettre directement en relation avec l'entreprise. La clause sociale n'étant pas une obligation, la CCLO l'intègre dans le cadre d'une démarche volontariste. Leur mise en place renforce l'action des acteurs de l'insertion.

Quel bilan pour 2015 sur notre territoire ?

Le bilan réalisé par le PLIE du Bassin de Lacq qui porte le dispositif, fait état de 39 contrats de travail signés sous ce régime par 30 personnes en recherche d'emploi. Certains ont bénéficié de plusieurs contrats. Ces chiffres témoignent d'un faible turn-over des participants. Les entreprises de travail temporaire d'insertion regroupent la grande majorité des contrats d'insertion passés sur les chantiers de la CCLO (34 contrats). Pour vous donner un exemple, à Mourenx 2 chantiers

ont fait l'objet d'une clause d'insertion : ceux de l'école Kergomard et du centre culturel, respectivement sous maîtrise d'ouvrage de la Mairie et de la CCLO, d'autres sont en cours sur tout le territoire.

De quelle nature est l'intervention de la CCLO ?

Nous avons augmenté le financement dédié à la mission. Il était de 12 000 € en 2015 contre 17 000 € en 2016. Par ailleurs nous soutenons financièrement toutes les associations d'insertion du territoire*. Pôle emploi et les missions locales totalisent à eux seuls 70% de tous les candidats qui sont orientés vers le dispositif « clauses sociales ».

Depuis le début, la CCLO a mis les clauses sociales dans ces marchés publics parce que c'est un levier efficace pour aider les personnes à renouer avec l'emploi. Le bilan que nous en faisons aujourd'hui en témoigne. (lire aussi en page 22)

*Atout service, le PLIE du Bassin de Lacq, la mission locale jeunes des Territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, Job express, le Centre Social la solan.

LES INFOS DE L'ÉCO

CHEMSTART'UP 2, livraison en mai 2017

Le premier coup de pioche de l'extension du bâtiment de Chemstart'up à Lacq sera donné fin novembre.

Le chantier porte sur la construction d'un bâtiment de 1000 m² destiné à CANOË, la plateforme de recherche sur les matériaux polymères thermoplastiques. Le nouveau bâtiment, accolé à l'existant côté nord, abritera deux lignes de process (thermoplastique et carbonisation) ainsi que des locaux dédiés au personnel.

Le coût de l'opération, sans les aménagements intérieurs à la charge de CANOË, est estimé à 1 million d'€ HT financé par la CCLO avec une aide de 800 000 € du Conseil régional Nouvelle Aquitaine.

ARKEMA, lauréat du prix Potier

Le prix Pierre Potier récompense des entreprises ayant développé un produit ou un procédé chimique « propre ». Il est le prix de l'innovation de la chimie en faveur du développement durable.

Cette année c'est le chimiste Arkema qui remporte le prix pour son nouveau grade de polymère fluoré Kynar® à hydrophilie durable. Ce matériau innovant a été mis au point dans les laboratoires du Groupe de Recherche de Lacq (GRL). Il permet la fabrication des dernières générations de fibres creuses, plus performantes et moins consommatrices d'énergie, destinées à la fabrication de modules d'ultra-filtration pour la purification de l'eau.

LA CCLO, PARTENAIRE DES ÉTOILES DE L'ÉCONOMIE

Pilotées par Pyrénées-Press (La république et L'Eclair), les Étoiles de l'économie distinguent tous les deux ans - depuis 19 ans - des entreprises de Béarn et Soule pour leur créativité, leur exemplarité, leurs initiatives ou leurs performances. L'évènement est organisé en partenariat avec la CCI Pau-Béarn, des collectivités, institutions et des entreprises locales et régionales.

Lorsqu'il s'agit de valoriser le savoir-faire et l'initiative entrepreneuriale, notre collectivité répond toujours présente. Cette année, représentée par son Président, la CCLO parrainera la catégorie Création d'entreprise. La soirée des étoiles aura lieu le 9 novembre au palais Beaumont à Pau. Neuf prix y seront décernés dans différentes catégories.

5 entreprises du territoire de la CCLO (Creb - Orthez ; Klipair - Serres-Sainte-Marie ; Mata - Mourenx ; Alter Ev - Argagnon et Lait Petits béarnais - Castétis) ont été sélectionnées par un jury de 9 professionnels. Les résultats seront diffusés dans les éditions du 10 novembre de Pyrénées-Press ainsi que sur les sites www.lesetoilesdeleconomie.fr et www.cc-lacqorthez.fr.

SOUTENIR LES ENTREPRENEURS QUI CRÉENT ET DÉVELOPPENT

La communauté de communes de Lacq-Orthez a toujours affirmé sa volonté de tout mettre en oeuvre pour favoriser les conditions d'accès à l'emploi et la diversification économique. Elle est le partenaire privilégié de ceux qui souhaitent investir et s'investir sur le territoire et pour cela, elle accompagne les porteurs de projets dans leur installation et leur développement.



DES OUTILS ADAPTÉS AUX BESOINS DE TOUS : PME-PMI, ARTISANS, COMMERÇANTS, INDÉPENDANTS ET INDUSTRIELS

- Une offre immobilière et foncière (bourse aux locaux) pour informer au mieux des opportunités sur le territoire (terrains, locaux, fonds de commerce, licences, baux, bureaux). La bourse aux locaux est un outil gratuit, accessible depuis le site internet www.cc-lacqorthez.fr.
- Des hôtels d'entreprises situés à Artix, Lacq et Mourenx pour héberger les entreprises.
- Des pépinières d'entreprises sur Arthez-de-Béarn, Artix, Biron-Orthez et Monein, pour accueillir et accompagner les entrepreneurs en fonction de leurs besoins. Les pépinières sont dédiées aux entreprises de moins de 5 ans, offrant un accompagnement spécifique en vue d'assurer leur pérennité.
- Des espaces de travail partagé et des bureaux à la demande (coworking) au Pôle I.Étech, à Orthez, pour accueillir les travailleurs mobiles, les télétravailleurs, les indépendants et les chefs d'entreprises qui veulent sortir de leur isolement, rencontrer des professionnels, partager des expériences, développer des partenariats.
- Un règlement d'intervention économique pour soutenir financièrement les PME-PMI dans leur développement.

PETITS «PLUS» POUR ATTRACTIVITÉ «MAXI»

- Des emplacements stratégiques (à proximité des grands axes routiers).
- Des prix de location attractifs.
- Une offre immobilière et foncière de qualité avec plus d'une centaine d'annonces.



- Un accès facilité au numérique.
- Des interlocuteurs qualifiés pour vous accompagner au quotidien.

«MON e INSTITUT»,
à Monein, a
bénéficié d'une
aide pour la réha-
bilitation du local,
la réfection de
la façade et des
travaux d'acces-
sibilité et de mise
en sécurité.



COUP DE PROJECTEUR SUR UN DISPOSITIF DÉDIÉ AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS* : L'OFFICE DE COMMERCE DU BASSIN DE LACQ

- Depuis 2011, 63 entreprises soutenues pour un montant de 632 850 €, permettant la création de 31 emplois.
- Plusieurs aides : à l'investissement (aménagement de locaux et acquisition de matériels professionnels), bilans-conseils, conseil architectural, autres aides sous condition d'adhésion à l'office de commerce (aide à la création de site internet et à l'acquisition de logiciels de gestion).
- Conditions d'éligibilité et critères d'intervention disponibles auprès du service commerce (cf. page 22).

* La ville d'Orthez bénéficie d'un autre dispositif.

PROJET DE TERRITOIRE : UNE AMBITION COMMUNAUTAIRE «CE N'EST PAS UN ABOUTISSEMENT MAIS UN COMMENCEMENT»



LA PAROLE À YVES SALANAVE-PÉHÉ

Vice-Président,
délégué aux affaires
financières et au budget

Pourquoi un projet de territoire ? Pour tracer les grandes lignes, les grandes orientations de l'avenir de notre communauté, avec pour ambition politique de permettre à tous, habitants, entreprises, institutions, de bien vivre sur notre territoire.

Ce projet de territoire n'est pas un aboutissement mais un commencement. Il nous servira de cap pour l'avenir de la collectivité et sera complété grâce aux nombreux travaux et procédures en cours, comme le contrat local de santé, le programme local de l'habitat, le plan climat air énergie territorial et bien d'autres encore.

Un projet de territoire est un projet de développement fondé sur une réflexion stratégique. Cette démarche vise à établir des orientations pour l'avenir d'une communauté. Ces axes de développement et d'aménagement sont ensuite concrétisés par la mise en œuvre d'un plan d'action.

Le projet de territoire « CCLO 2030, bien vivre ensemble sur le territoire » a été adopté en Conseil communautaire le 26 septembre dernier.

Enquête à la population et diagnostic territorial

Un projet de territoire est le fruit de plusieurs étapes de réflexion collective qui s'appuie sur une enquête à la population et sur un diagnostic territorial*.

En préalable aux travaux des élus, un état des lieux a donc été élaboré sur les principales caractéristiques du territoire : paysage, répartition des habitants, habitat, profil de la population, niveaux de vie, emploi et tissu économique, etc, ainsi que sur ses dynamiques : structuration des espaces de vie, démographie, mobilité résidentielle et mutation du tissu économique, etc.

L'analyse de ces données a fait émerger les forces et les fai-

bles, les risques et les atouts d'avenir. A partir de là, des orientations ont été prises, réparties en 3 grands axes : économie, aménagement durable et qualité de vie.

Sur la base de ces axes, un travail collectif a été réalisé par les élus. Les propositions qui ont été faites lors de ces réunions ont permis d'élaborer le projet de territoire dont un résumé vous est proposé dans les pages suivantes. Le document dans son intégralité est à télécharger sur cc-lacqorthes.fr.

Sa mise en œuvre avec des partenaires

Les enjeux identifiés portent sur tous les domaines de la vie : économique, culturel, environnemental, sanitaire, éducatif et social. Ils ne se réduisent donc pas aux seules compétences exercées par la collectivité. Ainsi, la mise en œuvre du projet de territoire ne sera pas de l'unique responsabilité de la CCLO qui le porte aujourd'hui. Elle en impulsera les actions** avec tous ses partenaires, institutionnels, associatifs ou privés.

* Lire p.10

** Lire p.11, les dispositifs de sa mise en œuvre

LE DIAGNOSTIC

Un territoire qui, au regard des indicateurs statistiques, est relativement résistant et en bonne santé mais qui à l'échelle communale présente de fortes disparités.

Un territoire attractif

La diversité des cadres de vie, des paysages, la proximité de la mer et de la montagne constituent des éléments forts d'attractivité.

Une position géographique centrale dans le département (territoire relais) avec une capacité à rayonner et à intégrer des dynamiques extérieures.

Un territoire composé de 2 types d'espaces :

- un axe urbanisé le long du gave de Pau avec des axes de circulation structurants,
- des espaces aux caractéristiques rurales, de faible densité, tournés vers l'agriculture, parfois éloignés des axes de communication et des pôles.

Un territoire dynamique

Une population en augmentation.

Un territoire présentant une double centralité autour du pôle d'Orthez et des pôles relais de Mourenx-Artix-Monein.

Un habitat diversifié.

Un nombre d'emplois relativement stable depuis 1975 mais dont la structure a évolué (augmentation de l'emploi présentiel et diminution des emplois industriels et agricoles).

Un secteur des commerces et services en augmentation mais en profonde mutation.

Un territoire présentant des fragilités

Une hétérogénéité des profils de population à l'échelle des communes (vieillesse, taux de chômage, pauvreté).

Une vacance de l'habitat concentrée dans les centres des communes.

Un bassin industriel en mutation qui représente une source importante d'emplois mais dont la structuration et l'évolution restent fragiles.

Un secteur agricole diversifié mais subissant une forte crise et une importante baisse du nombre d'exploitations.

Une économie touristique qui se cherche.

«BIEN-VIVRE ENSEMBLE 2015-2030» : LA QUALITÉ DE VIE



Une économie dynamique

Favoriser une activité industrielle durable

- Faciliter l'accueil d'entreprises innovantes.
- Soutenir le tissu d'entreprises prestataires (PME/PMI/artisans).
- Favoriser la diversification de l'économie, répartie équitablement sur le territoire.
- Explorer la piste de l'économie sociale et solidaire.

Valorisation économique des atouts naturels

- Participer au maintien des agriculteurs.
- Favoriser les circuits courts.
- Encourager une agriculture à forte valeur ajoutée.
- Valoriser la forêt.
- Développer le tourisme.

Se former à tout âge

- Favoriser le maintien des écoles de village (RPI).
- Soutenir la recherche universitaire.
- Valoriser les métiers manuels.
- Mutualiser les activités périscolaires.
- Veiller à l'existence de formations adaptées.

LA PAROLE À

JACQUES CASSIAU-HAURIE

Président de la CCLO

L'ambition politique des élus communautaires est de créer un espace attractif, économiquement fort et bien desservi, qui tienne compte des spécificités propres aux 61 communes qui composent cette communauté.

Un territoire attractif
de

- Poursuivre les dispositifs d'amélioration de la valorisation des centres.
- Développer des logements sociaux territorialement équilibrés.

Déchets : réduction à la source

- Renforcer la politique de valorisation des déchets.
- Inciter au compostage ménager et agricole.
- Développer de nouvelles filières de valorisation et pour les déchets.
- Une fiscalité incitative pour développer les filières de valorisation.

Vivre dans un espace attractif

- Participer à l'élaboration du plan de déplacements.
- Assurer une gestion durable des espaces.

Pratiquer des activités

- Participer à la mutualisation des équipements sportifs et culturels.
- Valoriser les équipements existants.
- Aider les acteurs de la culture et du sport à la mise en œuvre de projets de valorisation d'équipements.

Qualité de vie, bien-être

QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS EST AU CENTRE DU PROJET DE TERRITOIRE

Un aménagement durable

Concilier besoin de mobilité et efficacité énergétique, se déplacer autrement

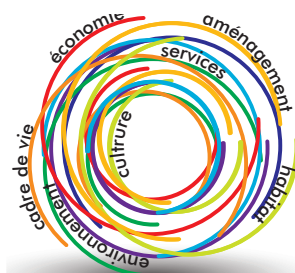
- Maintenir l'entretien du réseau de voirie.
- Promouvoir une offre de transport diversifiée.
- Travailler au cadencement ferroviaire.
- Favoriser l'existence de services et commerces de proximité.

Des services de proximité accessibles

- Définir un schéma d'aménagement commercial.
- Poursuivre une animation commerciale.
- Mutualiser les équipements sportifs et culturels.
- Poursuivre l'accueil de la petite enfance.
- Donner accès au haut débit.

Des services de santé de proximité

- Favoriser la prévention et la promotion de la santé.
 - Favoriser la coopération entre les acteurs de santé.
 - Favoriser le développement des services d'aide au maintien à domicile.



Projet de territoire

LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

La CCLO dispose de compétences propres (existantes et à venir suite à l'application de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)) qui lui donnent des leviers d'action pour mener l'ensemble de ces programmes. Pour les mettre en œuvre elle dispose, ou disposera, de plusieurs outils, dont :

- le Plan Local de l'Habitat (PLH),
- le Contrat local de Santé (CLS), pour une Santé de proximité,
- le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), pour les préoccupations environnementales
- le Schéma de Développement Commercial pour une meilleure répartition des services de proximité,
- le Programme européen LEADER, cf p.4,
- le Schéma de mutualisation des services, pour un meilleur service à la population,
- etc.

Logement qualité

de l'habitat. ■ Poursuivre les dispositifs de revivifications adaptées. ■ Veiller à une attribution équilibrée.

la source et valorisation

des déchets ménagers et économiques. ■ Agir pour le développement de nouvelles formes de développement de l'économie circulaire. ■ Adopter un comportement éco-responsable.

environnement sain

plan de prévention et de réduction des risques. ■ Améliorer la qualité de la ressource en eau.

loisirs, se divertir

■ Mutualisation des équipements sportifs. ■ Favoriser des espaces naturels. ■ Développer des locaux dans l'organisation communautaire et événementiels.

bien-être et lien social



COLLECTE DES DÉCHETS : LE MÊME SERVICE POUR TOUS, À UN PRIX ÉQUITABLE

Depuis avril 2015, la collecte des déchets ménagers a été harmonisée pour gommer les disparités de service liées aux 2 fusions successives. Dans la foulée de cette réorganisation, les élus ont lancé une étude pour une fiscalité équitable en prenant en compte l'historique de la collectivité.

Lors de la fusion de 2011, le service était financé avec le budget général, alimenté en partie grâce à la baisse des Attributions de Compensation, versées aux communes membres des communautés qui levaient la TEOM ou la REOM*; soit 31 communes; les 16 communes de la CCL (anciennes du district de Lacq) ne payant pas de taxe déchets. En 2014, lors de la fusion avec la CCCO, la TEOM prélevée aux communes de cette dernière a été maintenue. En 2016, après études et discussions, les élus communautaires ont validé l'instauration d'une TEOM sur tout le territoire. Ainsi, toutes les communes sont à un même niveau de fiscalité pour un service identique. La TEOM financera dès 2017 le budget déchets. Elle sera expliquée plus en détail

dans le courant de l'année.

En outre, pour limiter l'impact financier de cette taxe unique sur les ménages, les élus ont décidé de baisser le taux de la taxe d'habitation communautaire.

* Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères



EN 2015, LE COÛT COMPLET (dépenses-recettes) DU SERVICE DÉCHETS S'ÉLEVAIT À 4 460 000 €.

La CCLO a enregistré en recettes (vente de matériaux et soutiens divers, éco emballage, éco folio, etc) la somme de 1 522 157 €.

LE COMPOSTAGE, POUR RÉDUIRE LA FACTURE DES DÉCHETS



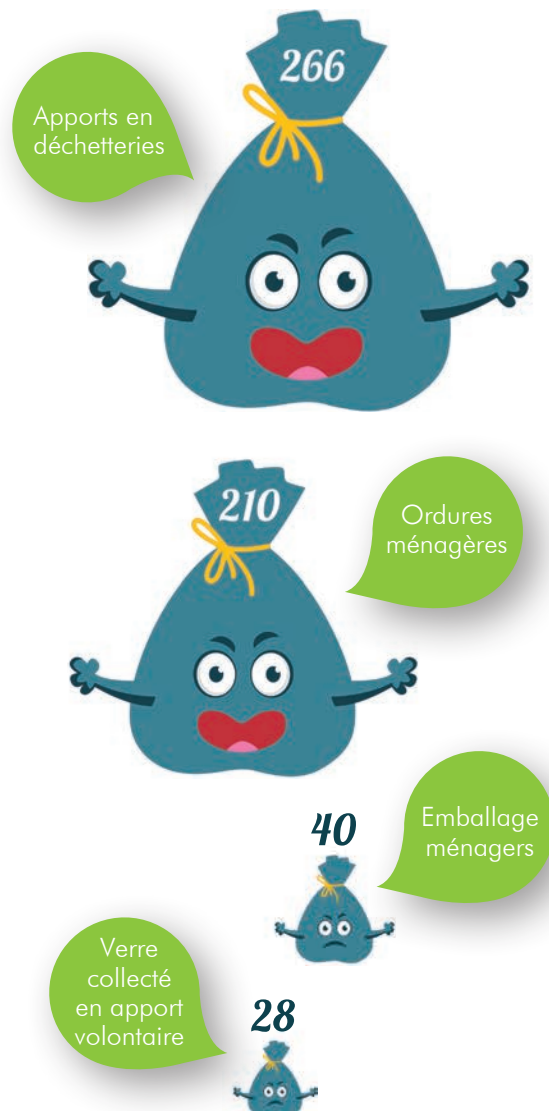
N'hésitez pas à demander un composteur en déchetterie pour réduire le poids de vos ordures ménagères.

Depuis 2004 et 2015 (selon les territoires), les habitants de la CCLO bénéficient sur demande d'un composteur et d'un bio-seau. 5390 ménages en sont équipés soit 32 % de foyers pavillonnaires.

Grâce au compostage individuel on estime que 960 tonnes de déchets ont été détournés des ordures ménagères.

Ce qui a permis de réduire les dépenses de traitement des ordures ménagères de 223 267 €.

LE POIDS DE NOS DÉCHETS en kilos par habitant en 2015.



ENCORE UN EFFORT SUR LE VERRE !

Les emballages de verre sont collectés en apport volontaire dans les 236 colonnes réparties sur tout le territoire.

En 2015, 1470,54 tonnes de verre ont été collectées. Malgré une légère augmentation par rapport à 2014, ce n'est pas suffisant. Beaucoup trop de verre part encore avec les ordures ménagères.

BASSIN DE LACQ : UN « RÉSEAU SENTINELLE » CONSTITUÉ



L'association AIRAQ lance une veille olfactive sur le bassin de Lacq en partenariat avec la CCLO et les communes d'Abidos, Lacq, Lagor, Lendresse-Arance et Maslacq. L'objectif est de dresser un inventaire des odeurs auxquelles sont soumises les populations, d'identifier potentiellement les sources émettrices, de signaler préventivement une nuisance et enfin suivre l'évolution de la situation odorante sur le bassin.

Pour mener à bien ce projet, 20 volontaires habitant sur les communes citées ci-dessus vont effectuer des relevés d'odeur matin et soir, pendant un an. Ce « réseau sentinelle » est formé depuis le mois de septembre au « langage des nez » et sera opérationnel dès le mois de novembre. Un groupe d'industriels, composé d'une dizaine d'employés d'Induslacq et d'une dizaine de pompiers de la plateforme, intègre également le réseau sentinelle.

PROTECTION DES POPULATIONS

■ DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES

Les périmètres de protection des populations dans le cadre des risques technologiques majeurs (Seveso) ont récemment été étendus à 33 communes sur le territoire contre 17 auparavant. Cette extension géographique fait suite à la révision des Plans Particuliers d'intervention (PPI) des plateformes INDUSLACQ, CHEM'PÔLE 64, PARDIES et de l'entreprise ARKEMA de Mont qui a débuté en 2013 et a été approuvée le 20 juin dernier par arrêté préfectoral.

Des supports de communication ont été distribués à l'ensemble des habitants et un site internet à destination du grand public donne toutes les informations nécessaires sur les entreprises classées « SEVESO », la nature du risque, ses conséquences, les mesures d'alerte et les consignes de sécurité à adopter en cas d'urgence. Rendez-vous sur <https://lesbonsreflexes-lacq.fr/>

■ ET UNE TÉLÉALERTE

La CCLO propose, sur simple inscription, de vous alerter dans les plus brefs délais en cas de situation de crise liée à un événement majeur connu, pouvant avoir un impact sur la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement : accidents industriels (PPI), phénomènes climatiques (tempêtes, inondations ou autres), accidents de transports de matières dangereuses.

Il suffit de vous inscrire soit sur le site internet ou à l'accueil de la CCLO (Mourenx et Orthez) ou d'une mairie du territoire. Vous pouvez choisir d'être alerté sur votre téléphone fixe, votre portable, par SMS ou par mail.



DE NOUVEAUX QUAIS À LA DÉCHETTERIE D'ORTHEZ

Un vaste chantier d'amélioration du site est en cours à la déchetterie d'Orthez.

Ce projet porte sur la construction d'un local pour le gardien qui remplacera l'ancien, trop vétuste, et d'un bâtiment de stockage de certaines catégories de déchets acceptés : D3E (électroménager), néons, ampoules, déchets ménagers spécifiques (peintures, solvants,..).

De même, dans un souci constant d'amélioration du taux de valorisation des déchets, des travaux de construction de nouveaux quais vont être réalisés.

Ceci afin de diminuer la quantité de déchets jetés dans la benne à tout-venant qui sont ensuite enfouis. Ce qui permettra de recycler toujours plus de déchets, tels que meubles, plastique, etc.

Enfin, comme imposé par la réglementation, l'aménagement de dispositifs antichute devant les quais assurera une meilleure sécurité aux usagers et aux agents. Ces dispositifs seront également réalisés sur la déchetterie de Ramous.

Une signalétique adéquate viendra compléter cette opération de modernisation du site et sera étendue à toutes les déchetteries.

Le coût global de ce chantier s'élève à 300 000 €, financés par la CCLO, par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (à hauteur de 71 000 €) et le Conseil départemental (à hauteur de 75 000 €).

La déchetterie reste ouverte pendant les travaux aux horaires habituels (voir p.23).

SAISON 2016-2017 : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Nouveau trimestre, nouveau programme... Cette saison, c'est le thème de l'humour qui sera décliné sous toutes ses formes, à commencer par le visuel, que nous devons à Nicolas Poupon, auteur de la célèbre bande dessinée «Le fond du bocal».

Une seule exigence : la qualité et la proximité. Les animations tournent sur l'ensemble des bibliothèques du territoire et d'octobre à décembre, vous les découvrirez à Arthez-de-Béarn, Baigts-de-Béarn, Bellocq, Cescou, Hagetaubin, Labastide-Monréjeau, Lacq-Audéjos, Maslacq, Monein, Mont, Mourenx, Puyoô, Sallespisse, Sault-de-Navaillès.

Le programme complet et les dates sont consultables sur www.pole-lecture.com ou auprès des bibliothèques du territoire. Certaines animations sont obligatoirement sur réservation.

MISE EN BOUCHE CULTURELLE

Pour les enfants

Un ours dans mon frigo par la compagnie Théâtre des 2 Mains d'après Jorn Riel. Un ours dans mon frigo est un spectacle qui parle... Qui parle du Groënland et de ses étendues sauvages, des ours blancs qui vivent sur la Banquise, des Inuits, des icebergs (très peu), du vent du Nord... qui nous parle parce qu'il parle de rêve, de mystère et d'humour. À partir de 4 ans.

Bibliothèque de Puyoô - Samedi 17 décembre, à 11h.

Pour tout public

Trio d'impro par la BIP (Bordeaux Improvisation Professionnelle). Beaucoup d'audace, un réel talent et un public complice : voici les ingrédients nécessaires aux improvisateurs de la BIP pour inventer sous vos yeux un spectacle explosif et virtuose. Un spectacle hautement comique servi par 3 comédiens improvisateurs. À partir de 6 ans.

Médiathèque du MI[X] à Mourenx - Vendredi 18 novembre, à 18h.



Des animations et des documents dans les 23 bibliothèques du Pôle lecture - Plus de 110 000 documents sont mis à la disposition du public qui bénéficie aussi d'animations, rencontres, expositions, conférences, ateliers, soirées à thèmes, etc.



LA MÉDIATHÈQUE D'ORTHEZ REJOINT LE PÔLE LECTURE

Depuis cet été, la Médiathèque Jean-Louis Curtis a rejoint le réseau Pôle lecture.

L'accès aux services du Pôle lecture sera progressif.

Cela commencera par la réinformatisation de la Médiathèque d'Orthez pour rejoindre le catalogue commun qui permet aux usagers d'avoir accès à l'ensemble du catalogue des bibliothèques du réseau.

Tous les services proposés par le Pôle : réservations, animations, carte unique, ressources numériques,... seront effectifs en janvier 2017.

Pour les adultes et adolescents

Conférence : De Madrid à Londres, balade entre non-sens et ironie par Bénédicte de Buron Brun et Franck Miroux. L'ironie espagnole et le non-sens anglais ! Deux universitaires, Bénédicte de Buron Brun et Franck Miroux, nous expliqueront toutes les finesses de ces modes de communication. Ils partageront leur travail de recherche lors de cette soirée-détente. Textes et extraits à l'appui, un peu de sérieux tout de même!

Médiathèque du MI[X] à Mourenx - Vendredi 4 novembre, à 18h.

Vous voulez rire ? par les Frères Duchoc d'après Christian Voltz. L'asticot se trouve trop petit, les mouches trop sales, le loup trop célèbre, la baleine trop grosse... L'homme a peur de la mort, et la mort a peur du vide. Bref, personne n'est content, et l'herbe semble toujours plus verte dans le pré du voisin. Mais alors, être heureux... Mission impossible ? À partir de 3 ans.

Bibliothèque de Bellocq - Mercredi 16 novembre, à 18h.

Bibliothèque de Sallespisse - Vendredi 18 novembre, à 18h.

Bibliothèque de Mont - Samedi 19 novembre, à 16h.

DEUX DISPOSITIFS POUR AIDER NOS ENFANTS



ET DU CÔTÉ DES PLUS GRANDS ?

La CCLO consacre 140 000 € d'aides aux étudiants de la communauté de communes de Lacq-Orthez. Les étudiants dont le dossier est jugé éligible perçoivent, selon leurs ressources, **entre 300 et 800 € chacun** pour subvenir aux besoins engendrés par les études supérieures. Une aide supplémentaire est versée en cas de stage obligatoire.

270 dossiers ont été subventionnés en 2015/2016. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande auprès de la CCLO **entre le mois de septembre et le 31 mars** de l'année en cours. Le règlement d'intervention est consultable sur www.cc-lacqorthez.fr.

Renseignements :
Service Enfance-Enseignement au 05 59 60 95 48.

L'aide aux devoirs est un service gratuit offert par la communauté de communes de Lacq-Orthez aux écoliers du territoire. La CCLO finance également l'aide aux devoirs proposée par les collèges d'Arthez-de-Béarn, d'Artix, de Mourenx, de Monein, d'Orthez (collèges Gaston Fébus et Daniel Argote) et la Maison Familiale et Rurale de Mont proposent également l'aide aux devoirs.

Pour les écoles primaires, le principe est simple. A la sortie des classes, deux jours par semaine, pendant une heure, les enfants sont pris en charge par un intervenant qualifié. Celui-ci les aide à faire leurs devoirs tout en développant leur plaisir d'apprendre et de devenir autonome.

Remue tes méninges !

Nouveauté de cette rentrée, les communes peuvent choisir d'expérimenter cette aide dans le cadre d'activités périscolaires. Ce 2nd dispositif, placé sous un angle plus ludique, se nomme «remue-méninges». Une fois par semaine, pendant 45 minutes, les enfants renforcent leurs acquis à l'aide de jeux de mémorisation, de découpage mathématique, de jeux de vocabulaire et autres activités. L'avantage ? Une journée allégée pour les enfants qui continuent à apprendre sans en avoir l'impression !

32 écoles sur le territoire proposent l'aide aux devoirs traditionnelle et 11 l'activité périscolaire «remue-méninges».

NOUVELLE CRÈCHE D'ORTHEZ : DES SOLUTIONS PROPOSÉES POUR RÉDUIRE LES DÉLAIS

Suite aux sondages d'archéologie préventive qui ont révélé la présence de sépultures, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a demandé la réalisation de nouvelles investigations archéologiques.

Afin de limiter le coût et le délai de ces fouilles, la collectivité, accompagnée par un bureau d'étude et par Olivier Férullo, ingénieur d'études à la DRAC, a étudié des solutions alternatives.

Ainsi, pour diminuer l'impact du chantier sur les vestiges, une solution technique a été proposée en matière de fondations et d'évacuation des eaux pluviales. Des fondations profondes de type pieux devraient en effet limiter significativement les terrassements susceptibles d'affecter les sépultures.

Cette alternative ne remet pas en cause l'obligation qui est faite à la collectivité de lancer des investigations complémentaires. De fait, les délais de construction de la crèche sont allongés.

Mais, s'agissant d'une exigence prévue par la loi, la CCLO ne peut s'y soustraire.

Ce projet de construction est conçu par la CCLO en étroite collaboration avec la municipalité, la CAF, la PMI et l'ensemble du personnel de la crèche et du relais d'assistantes maternelles (RAM).

Malgré les exigences requises du fait de sa situation, sur une zone patrimoniale riche, la CCLO met tout en œuvre pour réduire les délais et les coûts supplémentaires engendrés par les fouilles.

ORTHEZ : 6 TERRAINS FAMILIAUX DE PLUS AUX AIGRETTES

En juillet dernier, la CCLO a livré 6 emplacements de terrains familiaux sur le lotissement des Aigrettes à Orthez. Cette réalisation répond à un besoin de sédentarisation exprimé par des familles issues de la communauté des gens du voyage.

Depuis 2014, la collectivité exerce la compétence «création et gestion d'aires d'accueil et de grands passages des gens du voyage». Le CCAS de la ville d'Orthez, qui assure la médiation sociale, a constaté que la présence permanente de plusieurs familles - dont certaines depuis 2006 - témoigne de leur désir de s'installer aux Aigrettes. Il s'agit pour la plupart de jeunes couples avec ou sans enfants et familialement liés aux locataires de l'aire d'accueil située à proximité du pont de l'Europe.

Des blocs sanitaires individuels

Compte tenu de ce constat, les élus de la CCLO ont décidé d'aménager 6 emplacements de terrains familiaux sur un terrain communal situé à l'entrée du lotissement. Chaque emplacement, doté d'une boîte aux lettres, est équipé d'un bloc sanitaire individuel et permet d'accueillir une famille avec deux caravanes.

6 familles de gens du voyage en ont pris possession cet été. La CCLO en assure la gestion locative.

Le coût de cette opération s'élève à 200 000 €.



Chacun des 6 blocs sanitaires est composé de 3 pièces : un WC, une douche et une buanderie.

Le lotissement compte aujourd'hui 16 terrains familiaux équipés.

LES AIDES «HABITAT-ÉNERGIE»

À Urdès, Laà-Mondrans et Sault-de-Navailles

3 nouvelles réalisations municipales qui ont bénéficié du soutien de la CCLO.

DES LOGEMENTS à Urdès



Le bâtiment de l'ancienne école (200 m²) vient d'être rénové en 3 logements.

Pour les travaux d'économie d'énergie réalisés (isolation (toit, murs, fenêtres), chauffage, etc) et en fonction du coût des travaux estimés, la mairie devrait recevoir une subvention «Habitat-Energie» de 91 105 €.

L'ÉCOLE de Laà-Mondrans



Pour le chantier de rénovation du groupe scolaire de la commune - qui fait partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la circonscription d'Orthez - les travaux d'économie d'énergie, d'isolation (toit, murs, fenêtres), de chauffage, d'éclairage, de ventilation, etc, ont bénéficié d'une subvention «Energie» de la CCLO de 27 224 €.

LA SALLE DES SPORTS de Sault-de-Navailles



Pour une utilisation en Temps d'Activités Diversifiées (TAD), la salle des sports de Sault-de-Navailles a nécessité d'importants travaux de rénovation (isolation thermique de la toiture, système de renouvellement de l'air intérieur et de l'éclairage, vitrage et portes). Dans le même temps le groupe scolaire changeait son système de chauffage.

En fonction du coût des travaux estimés, la mairie devrait recevoir pour ces deux chantiers une subvention «Energie» de 38 804 €.

ORTHEZ : DE MOUTÈTE À SAINT PIERRE, LA RENAISSANCE DU CŒUR DE VILLE



«De Moncade à Pont-vieux, on a un squelette dont le cœur est le secteur Saint Pierre». Ce n'est pas un hasard si la première phase de l'aménagement d'Orthez, baptisé «Cœur de ville» porte sur l'axe Moutète - église Saint Pierre, soit 15 000 m² d'espaces publics. L'ambition est de donner un nouveau souffle à ce secteur voué à redevenir le cœur de la cité, tel que le décrit l'historien orthézien Benoit Cursent.

Pour mettre en musique cette volonté politique, la CCLO, maître d'ouvrage du projet, s'est adjointe les services du groupement de maîtrise d'œuvre piloté par l'architecte paysagiste d'ARTÉSITE. Ce dernier a pris le parti de réinterpréter les données historiques au service d'un aménagement moderne et fonctionnel; conçu pour redevenir un lieu de vie et de convivialité, de chalandise, d'échange et de culture.

Un lieu de chalandise et de convivialité

De fait, le tracé de la voie suit celui de l'enclos médiéval. Cette ligne, le long des façades et autour de l'église Saint Pierre, protégée de la circulation automobile par de larges espaces réservés aux piétons, va redonner au lieu sa vocation. En créant sur ce périmètre une succession de lieux de stationnement et d'agrément, le paysagiste libère l'espace public. Il redonne de l'unité grâce aux matériaux, tout en valorisant les façades commerciales. Avec ses deux mâts éclairants de 12 mètres de hauteur sur lesquels seront gravées des citations de personnages historiques, l'architecture et la dimension historique seront mises en valeur au service des besoins et des attentes

de l'utilisateur du 21^{ème} siècle. Des bancs, des tables et des aires de jeux ponctuent ce parcours. Ils invitent à la balade, à la rencontre, incitent le passant à s'approprier l'endroit pour de multiples usages.

Valoriser l'image de «ville-centre»

Depuis 30 ans, Orthez n'a connu que très peu d'opérations d'aménagement de ses espaces publics. Aussi, en plus d'améliorer le cadre de vie des habitants, l'objectif de ce projet est de valoriser l'image de «ville-centre». Cet aménagement est aussi une composante de la revitalisation du centre-ville, en complément des actions menées par la CCLO en matière de logement (Programme Local de l'Habitat), par la mairie et l'OCAO (office de commerce et de l'artisanat d'Orthez) pour l'activité commerciale.

COÛT DE L'OPÉRATION :

3 031 718,45 € HT
financés par la CCLO, avec la participation de

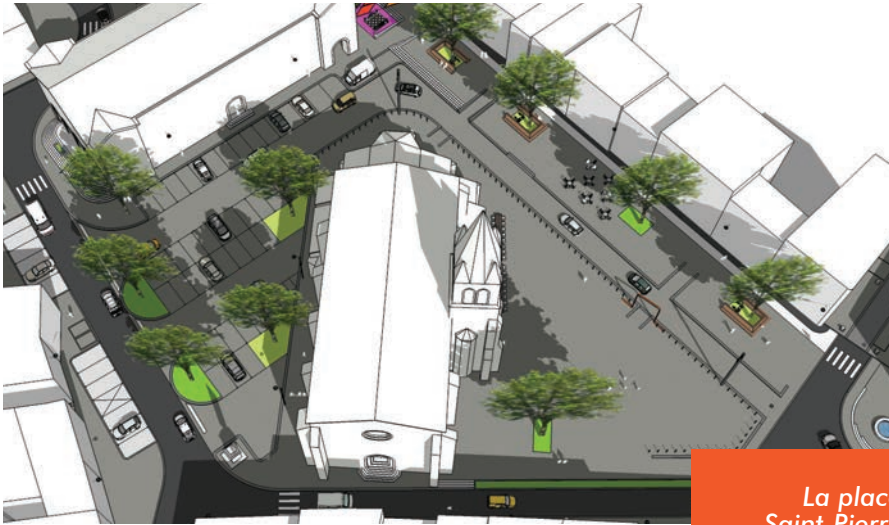
- Département des Pyrénées-Atlantiques : 147 000 €
- État (FSIL) : 87 168 €
- Ville d'Orthez : 100 000 €

Commerces accessibles pendant les travaux

Ce chantier au long cours vient de démarrer au terme de plusieurs mois d'étude et de concertation entre la municipalité, le comité de suivi*, les élus de la CCLO et sa validation par l'architecte des bâtiments de France. Depuis le 24 octobre, il est entré dans sa phase opérationnelle. 18 mois seront nécessaires à sa réalisation. Durant cette période, les commerces et les lieux publics resteront accessibles.

* composé d'élus, de riverains et de commerçants.

LES POINTS FORTS DE L'AMÉNAGEMENT



La place Saint-Pierre

La place Saint Pierre rendue aux piétons

Le tracé de l'enclos médiéval ménage des espaces et des bordures réservés aux piétons le long des fronts bâtis et autour de l'église Saint Pierre.

Un espace public jusqu'au pied de la façade de l'église restaure un écrin minéral. Le parvis devient un lieu propice au rassemblement. Aménagé de tables et de bancs pour le confort, il invitera à la sociabilité. A la nuit tombée, l'éclairage particulier de l'église en fera un espace scénique adapté aux spectacles de plein air.



Vue depuis la Moutète

Une nouvelle fontaine - l'existante sera démontée et remplacée par un nouvel ouvrage, à la taille plus adaptée aux nouveaux espaces.

Manger, papoter, jouer, se poser - du nord au sud, 6 haltes équipées de bancs et de mobiliers urbains, ponctuent le trajet.

À sens unique - hormis le boulevard des Pommes qui passera à sens unique vers la place Marcadieu, toutes les voies garderont le même sens qu'elles ont aujourd'hui.

Pour les cyclistes, toutes les chaussées seront à double sens.



Vue sur le jardin Jeanne d'Albret

Des gradins devant le square Catherine de Bourbon (jardin du musée Jeanne D'Albret) - Des gradins orientés vers l'avenue de la Moutète remplacent une partie du mur d'enceinte. Les bordures végétalisées du square descendent façon jardinière jusqu'au sol du trottoir. Une rampe d'accès au jardin sera intégrée dans les gradins. La sculpture d'un personnage illustre de l'histoire d'Orthez pourrait être installée au balcon du jardin.

L'esplanade du théâtre Planté - les formes maçonnées seront remplacées par des marches. En bas, une aire de jeux sur sol amortissant pourra accueillir trampoline, baby foot et échiquier. Cet espace sera protégé de la pluie et du soleil par un velum*.

* Pièce de tissu simulant un plafond



L'actuelle place Saint-Pierre



L'esquisse du projet

S'ARRÊTER ET STATIONNER

Le projet prévoit trois aires de stationnement et deux aires d'arrêt-minute d'une capacité de 95 places.

■ Des bornes d'arrêt minute

C'est l'équipement adapté aux zones de chalandise pour les achats «minute». Éteinte quand la place est libre, la borne passe au vert quand une voiture est détectée puis au rouge lorsque le temps de stationnement autorisé est dépassé. Cinq places seront organisées le long de l'avenue de la Moutète (proche de la rue Guanille) et 6 places le long du théâtre Planté.

■ Les places de stationnement

41 places : façade nord de l'église Saint-Pierre
31 places : place de la Moutète
12 places : place Marcadieu

LA PLACE DU MARCHÉ

L'aménagement prend en compte l'organisation du marché hebdomadaire. Aux commerçants, il offrira fonctionnalité et accès facilité jusqu'à leurs places (notamment grâce aux rampes qui remplaceront les marches des trottoirs). Ils bénéficieront des branchements en eau et électricité installés sur le périmètre. Les chalands y circuleront dans un espace sécurisé, sans obstacles de marche.

BRÈVES DE CHANTIER

Malin ! Pour vous informer et suivre les travaux du cœur de ville d'Orthez, rendez-vous sur www.cc-lacqorthez.fr pour vous inscrire à la newsletter qui vous informera sur l'actualité du chantier : circulation routière et piétonnière, stationnement, etc.

Le marché pendant les travaux

Il aura lieu à la Moutète, sur la place d'Armes (place de la mairie) et au Jardin public.

Le calendrier

Pour préserver circulation, stationnement et accessibilité piétonne, les travaux sont organisés en 8 phases :

- octobre 2016 à avril 2017 : avenue de la Moutète,
- avril à juin 2017 : avenue du Général Ducournau,
- juin à sept 2017 : rue Daniel Lafore et place Marcadieu,
- août 2017 : carrefour place Marcadieu et rue du Général Foy et rue Saint Pierre,

- juin à octobre 2017 : stationnement place Marcadieu et devant le théâtre Francis Planté et le nord de l'église,
- novembre 2017 à janvier 2018 : arrière du théâtre Francis Planté,
- octobre 2017 à mars 2018 : boulevard des Pommes,
- octobre 2017 à mars 2018 : côté sud de l'église.

Les recherches archéologiques

Suite aux sondages d'archéologie préventive* qui ont mis des vestiges à jour, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a prescrit la réalisation des fouilles complémentaires autour de l'église Saint Pierre. Elles se dérouleront d'avril à juin 2017.

*Obligatoires dans les zones patrimoniales riches

DES AMÉNAGEMENTS DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS...

CÔTÉ PRATIQUE – DES AMÉNAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS



À Cuqéron, le réseau pluvial créé reprend à la fois les eaux issues de la voirie, de la mairie, de la salle des fêtes et de l'église.

À URDÈS

La commune d'Urdès a décidé de réhabiliter le bâtiment de l'ancienne école situé dans le coeur du bourg et de créer trois logements communaux à loyer conventionné PLUS sur 20 ans. Ce projet a été réalisé et suivi par la communauté de communes de Lacq-Orthez. Il a consisté à réaliser un parking aménagé de 15 places, dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite, des aires en béton désactivé aux abords des logements, un engazonnement des pelouses et des plantations d'arbres et arbustes. Les réseaux pluviaux ont été rénovés et les espaces publics revus dans leur ensemble. Les travaux, livrés au mois de septembre, ont été financés par la CCLO à hauteur de 52 000 € TTC.

La commune a également bénéficié, de la part de l'intercommunalité, d'aides habitat énergie pour un montant de 91 102 € TTC et d'un fonds de concours de 142 142 € pour la réalisation de ces trois logements.

À CUQUERON

Aux abords de la salle des fêtes, les revêtements ont été refaits avec une partie en béton désactivé et une autre en béton bitumineux. Des espaces verts viennent habiller le tout. Une réfection totale a également été effectuée sur l'éclairage public. Les travaux ont été financés par la CCLO à hauteur de 102 067 € TTC.

À LAGOR

La salle polyvalente a fière allure avec un parking d'une cinquantaine de places et un parvis en béton désactivé. L'ensemble est égayé par la création d'espaces verts. L'intercommunalité a financé la totalité des travaux, soit 145 000 € TTC.

CÔTÉ DÉTENTE – LE JARDIN DE LA VISITATION, À ORTHEZ

Au pied du bâtiment de la Visitation, en bordure de la RD 817, un nouvel aménagement d'un hectare, ouvert à tous, va voir le jour dès le mois de novembre. De sa conception à sa réalisation, le projet du jardin de la Visitation est conduit en régie par la CCLO.

Ce projet n'est pas seulement celui de la collectivité mais également celui d'un groupe de jeunes étudiants en construction paysagère. Ces 9 élèves du collège agricole d'Orthez travaillent, depuis le mois d'octobre, avec les agents de la CCLO à la réalisation de cet aménagement.

De l'existant, n'ont été conservés que les arbres majestueux. Tout le reste du parc fait peau neuve avec une quinzaine d'arbres aux essences locales, un chemin rejoignant la maison de retraite et l'hôpital, un joli jardin clôturé délimité par des grilles confectionnées sur mesure, une aire de jeux pour les enfants, des zones pour se détendre sur un banc ombragé ou déjeuner sur une table de pique-nique.

Le coût du déplacement des jeux avec la mise aux normes s'élève à 23 068 € TTC. Ces travaux sont pris en charge par la commune d'Orthez. Le reste de l'aménagement est financé par la CCLO pour un montant de 70 200 € TTC.

VERT OUI... MAIS DURABLE !

Dans son magazine du mois de janvier, la CCLO vous informait de sa volonté de préserver l'environnement tout en maîtrisant les contraintes budgétaires auxquelles toutes les collectivités sont aujourd'hui confrontées. Aujourd'hui est venu le temps du changement puisque c'est à l'automne que les plantations ont lieu. Les massifs de fleurs saisonnières seront progressivement remplacés par des vivaces aux couleurs variées. Ce nouveau mode de fleurissement, économe en eau et en entretien permettra une économie de 70 000 € par an.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : LE CHOIX D'ÉTEINDRE ET DE RÉDUIRE POUR DIMINUER LA FACTURE

Dans le cadre de l'élaboration d'un «schéma directeur d'éclairage public et d'optimisation énergétique», les services de la CCLO ont réalisé un état des lieux du parc public et des usages.

500 armoires commandent l'éclairage des 14 000 points lumineux qui maillent le territoire. Une armoire sur deux éteint les lampes une partie de la nuit. Avec une consommation annuelle de 6 000 000 KW/heure, soit 750 000 € par an sur la facture de la collectivité et l'augmentation du coût de l'électricité de 5% par an jusqu'à 2020, la question de l'économie se compte en watts et en euros.



Le choix de modifier les rythmes d'éclairage relève du seul pouvoir du maire

qui a été effectuée en 2015 et 2016. Les 389 horloges installées vont déjà permettre d'économiser 120 heures d'éclairage par an sur tout le territoire (lire ci-contre). Mais pour faire des économies d'énergie conséquentes, les techniciens ont proposé aux élus de mettre en place de nouveaux rythmes d'éclairage.

La sécurité et le confort des usagers ont été des critères essentiels pour découper les communes en différentes zones. En fonction de leurs usages, une proposition de rythmes

d'éclairage sera faite aux maires demandeurs. Car si la CCLO exerce la compétence «éclairage public», seul le maire a le pouvoir de police «de sécurité publique» sur sa commune. Un arrêté municipal transmis à la CCLO actera officiellement les nouvelles pratiques d'éclairage.

389 horloges astronomiques installées

Le remplacement des vieilles horloges par des astronomiques est une première étape



PHILIPPE GAUDET,

adjoint à l'urbanisme et à l'environnement à Orthez

nous explique pourquoi Orthez est la première commune urbaine* à modifier ses rythmes d'éclairage.

Pourquoi ce choix ?

Parce qu'«enclencher la transition énergétique au niveau intercommunal : économies d'énergie, efficacité énergétique et production d'énergies renouvelables» faisait partie intégrante de notre programme électoral en 2014. Aussi, dès que la CCLO a engagé un schéma directeur d'éclairage public et d'optimisation énergétique, la municipalité d'Orthez s'est tout de suite portée volontaire pour appliquer sur son territoire les mesures préconisées. Elles sont en vigueur depuis le 1^{er} octobre.

Sur quels critères avez-vous décidé de l'extinction partielle ou de la diminution ?

Ils sont multiples : commodité d'usage, sécurité et réglementation. Nous avons déterminé plusieurs secteurs et défini pour chacun d'eux les rythmes et intensité d'éclairage.

- une zone avec coupure de 23 heures à 6 heures pour les quartiers résidentiels,
- une zone sans coupure ni abaissement pour les places,
- des voies structurantes avec abaissement de 25%, de 22 heures à 6 heures,
- des voies avec un abaissement compris entre 25% et 50%, de 22 heures à 6 heures.

Il faut également ajouter le cas particulier des salles polyvalentes pour lesquelles un dispositif spécial permettra de forcer l'éclairage pour toute la nuit lors de manifestations particulières. Une fois toutes ces mesures effectives, l'économie annuelle sera de l'ordre de 50 000 €.

* Suivie de près par Monein, Artix et Mourenx

LE SAVIEZ-VOUS ?

PLUSIEURS FACTEURS CONTRIBUTENT À LA RÉALISATION D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

■ L'installation d'horloges astronomiques

Contrairement aux mécaniques, les horaires d'allumage et d'extinction de ces horloges varient chaque jour en s'accordant aux cycles diurne et nocturne en fonction de sa localisation; ce qui peut varier sensiblement que l'on se trouve à Strasbourg ou Besingrand ! En outre ces horloges permettent d'enregistrer des programmations pour offrir un éclairage interrompu.

■ L'extinction nocturne de 23 heures à 6 heures.

■ L'abaissement de 25% de la nuisance lumineuse de 22 heures à 6 heures permettrait une économie de 40% de consommation.

LES COMMUNES URBAINES ÉNERGIVORES :

Les communes d'Artix, de Monein, Mourenx et d'Orthez, concentrent 54% de la consommation totale des 61 communes du territoire.

LE CHIFFRE

23 : le nombre d'arrêtés municipaux qui sont parvenus à la communauté de communes, à l'heure où nous imprimons.

ASSOCIATION CIEL

Mettre en situation de travail des personnes bénéficiaires du RSA et/ou des demandeurs d'emploi de longue durée, telle est la mission de l'association CIEL.

Conventionnée par l'Etat pour accueillir 14 personnes en insertion sur une durée de 6 à 24 mois, l'association les forme, les accompagne, les aide à trouver un projet et, lorsque cela est nécessaire, leur fait effectuer des stages, participer à des ateliers ou encore se rendre à des forums de l'emploi.

Actuellement âgés de 22 à 55 ans, ils sont employés 26 heures par semaine à entretenir les espaces verts et les ruisseaux, nettoyer les devantures des bâtiments, places de villages, appartements, enlever des encombrants et réaliser des travaux de peinture. Parmi les clients, bien sûr des communes, des associations, de grandes entreprises mais également depuis 3 ans, des bailleurs sociaux comme la SNI.

La communauté de communes de Lacq-Orthez reste le principal client puisque les missions qu'elle confie à CIEL représentent les deux tiers de ses interventions.

Au terme de 24 mois et quelques fois bien avant, les salariés quittent l'association soit pour occuper un emploi dans une autre structure, soit pour suivre une formation de longue durée. Si aucun projet ne s'est concrétisé, ils sont pris à nouveau en charge par Pôle emploi ou le Département.

Olivier Béral, directeur de CIEL est à la tête d'une équipe permanente de 5 personnes; il se félicite du parcours de certains :

« Dernièrement, une dame qui avait travaillé dans la couture mais n'avait ni diplôme ni expérience professionnelle reconnue, a pu intégrer une entreprise de renom. Elle a débuté comme stagiaire, puis a obtenu un contrat à durée déterminée de 3 mois avant d'obtenir son premier CDI. »



L'ASSOCIATION CIEL
réalise, 2 fois par an,
l'entretien des chemins de
randonnées (PLR) pour le
compte de la CCLO.

POUR ÊTRE EMPLOYÉ PAR L'ASSOCIATION,

il faut être orienté par Pôle emploi ou le Conseil départemental. L'association CIEL ne reçoit pas de candidature spontanée.

Si vous êtes intéressé, vous devez vous rapprocher de votre conseiller Pôle Emploi, de la Mission locale ou encore du Département.

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthez.fr
www.cc-lacqorthez.fr

LIGNES DIRECTES :

■ PÔLE RESSOURCES	05 59 60 95 41
Vie associative	05 59 60 95 45
Communication	05 59 60 73 55
Ressources humaines	05 59 60 73 51
Finances & marchés publics	05 59 60 48 50
Informatique/Aménagement numérique..	05 59 60 73 57
Système d'Information Géographique ..	05 59 60 73 54
Accueil	05 59 60 03 46

■ PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	05 59 60 95 47
Relais administratif à Orthez	05 59 60 55 59
Bâtiments/Eclairage public/Espaces verts.	05 59 60 84 24
Infrastructures/Voirie/Bureau d'études...	05 59 60 55 60
Urbanisme Mourenx	05 59 60 73 50
Urbanisme Orthez	05 59 60 81 61

■ PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE	05 59 60 95 46
Transport à la demande	05 59 60 49 59
Habitat	05 59 60 55 05
Petite enfance	05 59 60 95 48
Aide aux devoirs/Aides aux étudiants...	05 59 60 95 48
Politiques contractuelles	05 59 60 49 59

■ PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	05 59 60 73 56
Commerce et artisanat.....	05 59 60 84 28
Animation et aides aux entreprises ..	05 59 60 84 22
Foncier / Agriculture	05 59 60 84 21
Tourisme	05 59 60 55 06

■ PÔLE ENVIRONNEMENT	05 59 60 73 49
Service déchets	05 59 60 95 42
Aides Habitat / Énergie	05 59 60 48 49
Risques technologiques et naturels...	05 59 60 73 49

Si quelqu'un ne reçoit pas le magazine dans sa boîte aux lettres, merci de le signaler à la CCLO (05 59 60 73 55 ou communication@cc-lacqorthez.fr). Le magazine est aussi disponible dans les commerces de proximité, dans les Mairies et sur le site internet de la CCLO.

MI[X]

Tél : 05 59 80 59 00
www.le-mix.fr

■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

Médiathèque du MI[X] - Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu - 64150
MOURENX
Tél : 05 59 80 58 80
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 13h-18h
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h
Vendredi : 13h-19h
Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau
Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

■ RÉSEAU CYBER-BASE

LA CYBER - MOURENX - Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu
Tél : 05 59 80 58 84
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-18h
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h

■ LE CYBER CENTRE - ORTHEZ

Tél : 05 59 67 25 61

Horaires, coordonnées et programmes mensuels
sur www.cc-lacqorthes.fr/CYBERBASE

PETITE ENFANCE

■ **ARTIX** - Crèche l'ilot petits pieds et Relais Assistants Maternels Amayra
20 cité Pondix - 64170 ARTIX
Tél : 05 59 53 91 76
Courriel : amayra@wanadoo.fr

■ **BAIGTS-DE-BÉARN** - Crèche Graines d'éveil
4 lotissement Pédebernard
64300 BAIGTS-DE-BÉARN
Tél : 05 59 65 86 84

■ **LAGOR** - Crèche du Soleil levant
49 bis rue des écoles - 64150 LAGOR
Tél : 05 59 02 51 24

■ ORTHEZ

Crèche Les canaillous
Impasse Bel air - 64300 ORTHEZ
Tél : 05 59 69 14 91

Relais Assistants Maternels
Maison de la petite enfance - 2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 26 33
Courriel : maison.petite.enfance@cc-lacqorthes.fr

■ **SAULT-DE-NAVAILLES** - Crèche Les mini pousses
478 rue d'Aquitaine - 64300 SAULT-DE-NAVAILLES
Tél : 05 59 67 90 12

DÉCHETTERIES

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76
mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
mercredi, samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
vendredi : de 9h à 12h

■ LUCQ-DE-BÉARN

Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h

■ MASLACQ

RD 275 - 27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89
mardi : de 9h à 12h
mercredi, samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
vendredi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ MONEIN

Route de Pardies
Tél : 09 64 40 87 79
du lundi au samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ MOURENX

Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80
du lundi au samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
dimanche : de 9h à 12h

■ ORTHEZ

525 route de Bonnut
du lundi au samedi : de 9h à 12h/13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ RAMOUS

Route impériale
Tél : 05 59 65 97 01
mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
mercredi, samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
vendredi : de 9h à 12h

PERMANENCES D'INFORMATIONS

■ BUREAU DU LOGEMENT :

Mairie de Mourenx :
Sandra Maldonado
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 60 07 23

Mairie d'Artix :
Corine Clugnac
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 83 29 54

■ LES PERMANENCES DE L'URBANISME :

CCLLO à Mourenx : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 73 50

CCLLO à Orthez : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

Dans toutes les communes sur rendez-vous.

■ LES PERMANENCES AIDES HABITAT/ ÉNERGIE :

- Le 1^{er} vendredi du mois à la Mairie d'Arthez-de-Béarn;
- Le 2^{ème} vendredi du mois à la Mairie de Puyoô;
- Le 3^{ème} vendredi du mois à la CCLLO d'Orthez;
- Le 4^{ème} vendredi du mois à la Mairie de Monein.

Tous les jours (hors permanences mairies), à la CCLLO, rond-point des chênes, à Mourenx - Tél. 05 59 60 48 49
Courriel : habitat-energie@cc-lacqorthes.fr

Abonnez-vous aux News-letters pour recevoir toute l'actualité de la CCLLO :
cc-lacqorthes.fr



ANIMATIONS Pôle Lecture

PROGRAMME OCT. 2016 - JUIN 2017

Et vous trouvez
ça drôle ?



Pôle lecture
Communauté de communes
de Lacq-Orthez

Infos sur
pole-lecture.com le-mix.fr



Illustration Nicolas Poupon